

Tarif des prestations financières

Valable dès le 1^{er} janvier 2019

Tarif des prestations financières

Valable dès le 1^{er} janvier 2019

Courtages bourse suisse

Contre-valeur en CHF du montant brut du décompte	Actions et titres assimilés	Obligations et titres assimilés
Jusqu'à 25'000.–	1.15%	0.95%
Jusqu'à 50'000.–	1.10%	0.80%
Jusqu'à 100'000.–	0.95%	0.65%
Jusqu'à 250'000.–	0.75%	0.50%
Jusqu'à 500'000.–	0.40%	0.30%
Jusqu'à 750'000.–	0.30%	0.25%
Jusqu'à 1'000'000.–	0.25%	0.20%
Supérieur à 1'000'000.–	Sur demande	Sur demande
Courtage minimum	CHF 80.–	CHF 80.–

Courtages bourses étrangères

Contre-valeur en CHF du montant brut du décompte	Actions et titres assimilés	Obligations et titres assimilés
Jusqu'à 25'000.–	1.90%	1.05%
Jusqu'à 50'000.–	1.75%	0.90%
Jusqu'à 100'000.–	1.65%	0.75%
Jusqu'à 250'000.–	1.40%	0.55%
Jusqu'à 500'000.–	0.95%	0.35%
Jusqu'à 750'000.–	0.85%	0.30%
Jusqu'à 1'000'000.–	0.75%	0.25%
Supérieur à 1'000'000.–	Sur demande	Sur demande
Courtage minimum	CHF 120.–	CHF 120.–

Courtage BCJ-Net

50% du tarif standard

Les opérations d'achat et de vente de titres sont par ailleurs soumises au droit de timbre fédéral de négociation sur les titres suisses et étrangers, ainsi que, le cas échéant, aux taxes et impôts de la bourse concernée.

Nouvelles émissions

La commission d'émission est comprise entre 0 et 2%.

Tarif des prestations financières

Valable dès le 1^{er} janvier 2019

Commissions sur fonds de placement

Fonds monétaires

Contre-valeur en CHF du montant brut du décompte	Taux
Jusqu'à 50'000.–	0.50%
Jusqu'à 100'000.–	0.45%
Jusqu'à 250'000.–	0.40%
Jusqu'à 500'000.–	0.35%
Supérieur à 500'000.–	0.30%

Fonds en obligations

Contre-valeur en CHF du montant brut du décompte	Taux
Jusqu'à 50'000.–	0.75%
Jusqu'à 100'000.–	0.70%
Jusqu'à 250'000.–	0.65%
Jusqu'à 500'000.–	0.60%
Supérieur à 500'000.–	0.55%

Autres fonds

Contre-valeur en CHF du montant brut du décompte	Taux
Jusqu'à 50'000.–	1.00%
Jusqu'à 100'000.–	0.95%
Jusqu'à 250'000.–	0.90%
Jusqu'à 500'000.–	0.85%
Supérieur à 500'000.–	0.80%

Commission minimum CHF 75.–

La commission mentionnée s'applique lors de la souscription (achat) et de la reprise (vente).

Un timbre fédéral de négociation est prélevé lors de la souscription de fonds de placement étrangers.

Courtage BCJ-Net

50% du tarif standard

Commissions d'administration

Droits de garde

Titres et valeurs en dépôt	Tarifs
Tarif de base	0.25% par année
Minimum	CHF 50.– par dépôt
Facturation	Trimestrielle
Réduction	100% sur les actions BCJ
Majorations	CHF 10.– par position 0.05% pour valeurs déposées à l'étranger
Relevé fiscal (Suisse)	Inclus

Obligations de caisse BCJ (compte)	Tarifs
Tarif de base	0.10% par année
Minimum	Sans minimum
Facturation	Trimestrielle

Compte métal	Tarifs
Tarif de base	0.25% par année
Minimum	CHF 50.–
Facturation	Trimestrielle

Pour les clients domiciliés en Suisse et au Liechtenstein, la TVA est facturée en plus.

Tarif des prestations financières

Valable dès le 1^{er} janvier 2019

Produits dérivés

Courtages EUREX

Contre-valeur en CHF du montant brut du décompte	Taux
Jusqu'à 25'000.–	1.20%
Jusqu'à 100'000.–	0.70%
Jusqu'à 750'000.–	0.50%
Courtage minimum	CHF 100.–

Courtages FUTURES

	Tarifs
Par contrat	CHF 20.–
Courtage minimum	CHF 100.–

Lors de l'exercice des FUTURES et des OPTIONS, les conditions de courtage sur opérations boursières s'appliquent.

Warrants

Les tarifs appliqués sont ceux des courtages EUREX.

Produits structurés

Les tarifs appliqués sont ceux des actions et titres assimilés de la bourse concernée. Pour les émissions de produits structurés, les frais d'émissions sont compris entre 0 et 2%.

Placements fiduciaires

Placements fiduciaires fermes

Contre-valeur en CHF du montant brut du décompte	Taux
(1 mois et plus, minimum CHF 100'000.– ou contre-valeur en monnaie étrangère)	
Jusqu'à 250'000.–	0.500% par an
Jusqu'à 1'000'000.–	0.375% par an
Jusqu'à 3'000'000.–	0.250% par an
Supérieur à 3'000'000.–	0.125% par an
Commission minimum	CHF 150.–

Placements fiduciaires à 2 jours de préavis-call

Contre-valeur en CHF du montant brut du décompte	Taux
(minimum 7 jours, minimum CHF 100'000.– ou contre-valeur en monnaie étrangère)	
Jusqu'à 1'000'000.–	0.500% par an
Supérieur à 1'000'000.–	Sur demande
Commission minimum	CHF 200.–
Frais (à chaque mutation)	CHF 50.–

Pour les clients domiciliés en Suisse et au Liechtenstein, la TVA est facturée en plus.

Valable dès le 1^{er} janvier 2019

Mandat de gestion BCJ

Volume en CHF	Sécurité	Défensif	Balancé	Dynamique	Offensif
De 100'000 - 999'999	1.10%	1.40%	1.50%	1.60%	1.70%
De 1'000'000 à 1'999'999	1.00%	1.30%	1.40%	1.50%	1.60%
Dès 2'000'000	0.90%	1.20%	1.30%	1.40%	1.50%

Sont compris dans la tarification

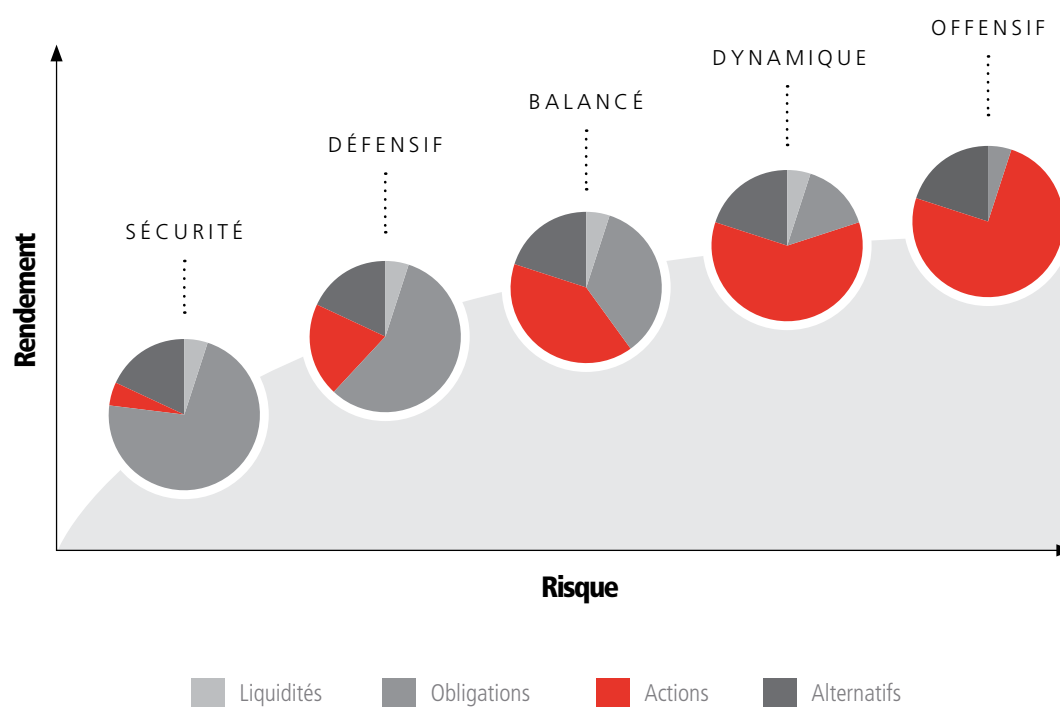
- Gestion du portefeuille
- Frais de compte
- Droits de garde
- Courtages
- Commissions de souscription et de reprise sur fonds de placement
- Commissions d'émission sur produits structurés et obligations
- Relevé fiscal (Suisse ou France)

Non compris les taxes de bourse, timbre fédéral et autres impôts.

Pour les clients domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein, la TVA est facturée en plus.

Facturation : trimestrielle.

La commission est calculée sur la valeur du portefeuille à la fin du trimestre précédent.



Tarif des prestations financières

Valable dès le 1^{er} janvier 2019

Autres frais

Frais de transfert		Tarifs
Entrée de titres en dépôt		Gratuit
Transfert de titres à une autre banque, titres déposés en Suisse		CHF 80.– par valeur
Transfert de titres à une autre banque, titres déposés à l'étranger		CHF 100.– par valeur
Transfert de titres en faveur d'un dépôt à la BCJ		Gratuit
Retraits physiques	Titres	CHF 150.– par titre
	Cédules hypothécaires	CHF 50.– par titre
Réception/Livraison contre paiement		CHF 120.– par valeur
Encaissement physique de titres/coupons BCJ		Gratuit
Encaissement physique de coupons		CHF 10.–
Encaissement physique de titres échus		CHF 20.–

La Banque se réserve le droit de débiter en plus les frais pris par ses correspondants.

Frais pour domicile à l'étranger CHF 10.– par mois

Services particuliers	Tarifs
Partenaire pseudonyme	CHF 400.– par année
Frais d'ouverture de dossier	CHF 150.–
Conservation de la correspondance	CHF 350.– par année
Frais d'ouverture de dossier	CHF 100.–
Frais de recherches, travaux particuliers, partages successoraux	CHF 120.– par heure + CHF 1.– par copie

Fiscalité	Tarifs
Relevé fiscal France	CHF 400.–
Récupération impôt anticipé suisse	CHF 100.–
Récupération impôt étranger à la source	CHF 100.– par pays

Pour les clients domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein, la TVA est facturée en plus.